

# Quel accompagnement proposer aux créateurs d'entreprise de la diaspora en Afrique

Codéveloppement. Note de Claire Dorsner\*, novembre 2007

M. Brice Hortefeux expliquait fin août vouloir œuvrer au co-développement de l'Afrique en facilitant les mécanismes de transfert de l'épargne des migrants vers des projets d'investissement utiles aux pays d'origine<sup>1</sup>. En septembre, M. Donald Kaberuka, Président de la Banque Africaine de Développement, plaidait fortement à l'issue de sa visite officielle au Mali pour une mobilisation plus efficace des transferts des migrants africains<sup>2</sup>. Dans le même temps et toujours dans l'optique de financer des projets d'investissements issus des migrants africains, la Banque Mondiale, la Coopération belge au développement, le Ministère néerlandais des Affaires étrangères et l'Agence française de Développement lançaient la « foire du développement » pour la diaspora africaine en Europe (D-MADE<sup>3</sup>).

Calqué sur le *Development Marketplace* de la Banque Mondiale<sup>4</sup>, ce concours a pour objectif de récompenser des projets d'entrepreneuriat mis en œuvre en Afrique sub-saharienne et émanant de la diaspora africaine présente en Europe. Concrètement, D-MADE vise principalement à doter d'une enveloppe de 10 000 à 40 000 euros les 10 à 15 projets lauréats tout en leur attribuant une assistance technique d'un an pour la mise en œuvre du projet.

Le financement des projets de la diaspora africaine serait-il la solution pour un co-développement concerté du continent africain ? Il est vrai que les diasporas africaines en Europe disposent grâce à l'initiative D-MADE d'un instrument supplémentaire simple pour le financement de leurs projets d'investissement dans leur pays d'origine. De fait, ce concours vient combler un besoin de financement de ces diasporas confrontées à des banques commerciales frileuses face à l'investissement en Afrique et averses aux risques présentés par les projets émanant d'émigrés. En attendant que le secteur bancaire « suive », ce type de subventions ne peut qu'être bien accueilli.

Parallèlement, le lancement du concours D-MADE est le fruit d'un effort de structuration de l'Aide publique au développement (APD) à l'échelle européenne et internationale qu'il convient de saluer. Dans un contexte institutionnel souvent complexe et peu coordonné, D-MADE semble avoir réussi la gageure de rassembler autour de la table ces différents acteurs pour le lancement d'un outil dont les règles de fonctionnement le rende relativement plus accessible que nombre d'instruments similaires. On ne peut que souhaiter que les futures actions de co-développement du continent africain soient réalisées de façon aussi concertée par l'ensemble de la communauté internationale.

Un des mérites supplémentaires de ce concours est qu'il permettra certainement de mettre en lumière les initiatives privées de la diaspora africaine en Europe, et par là-même des nombreux émigrés qui ont la volonté réelle de participer au développement de leurs pays d'origine. Dans le contexte politique actuel fortement sensibilisé aux questions d'immigration, d'intégration et de co-développement, une telle initiative ne peut que bénéficier à une meilleure lisibilité des activités des migrants et à un travail constructif et lucide en faveur du co-développement de leur continent d'origine.

À l'aune des diverses déclarations et initiatives de la communauté des bailleurs, il est fort probable que les années à venir seront marquées par une ré-allocation non négligeable des ressources de l'APD en faveur des diasporas africaines. Et pourtant, peu de participants à la rencontre de lancement de D-MADE ont exprimé une réelle satisfaction ou un quelconque optimisme à l'égard de ce concours : ils ne connaissent que trop bien les problèmes auxquels sont confrontés les entrepreneurs africains pour espérer de D-MADE des résultats probants et

<sup>1</sup> Tribune Les Echos du 31 août 2007

<sup>2</sup> [http://www.afdb.org/portal/page?\\_pageid=293,174339&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL&press\\_item=23990345](http://www.afdb.org/portal/page?_pageid=293,174339&_dad=portal&_schema=PORTAL&press_item=23990345)

<sup>3</sup> <http://www.dmade.org>

<sup>4</sup> <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTBUSICENTERFRENCH/EXTGRANTSFRE/EXTDEVMARKETPLACEFRE/O,,menuPK:1729860~pagePK:180657~piPK:180651~theSitePK:1727696,00.html>

convaincants pour eux-mêmes, comme pour leurs communautés d'origine. Le monde versatile de l'APD aurait-il simplement cédé à un nouvel et énième effet de mode consistant à s'intéresser enfin aux diasporas africaines ?

Parmi les réticences des participants, plusieurs ont évoqué la difficulté d'accès à ce type de concours, souvent considérés comme étant réservés à un cercle « d'initiés » préparés bien à l'avance à ce genre d'exercice. Justement, si peu de projets entrepreneuriaux issus de la diaspora africaine trouvent aujourd'hui des financements, c'est probablement qu'ils sont en majorité trop faiblement structurés pour les attirer. En ce sens, se contenter de proposer de nouvelles sources de financement relève de la politique de l'autruche. Quid en effet de la vraie question – maintes fois soulevées par les participants – de la formation et du renforcement des capacités des porteurs de projets, bien en amont de leur projet ? Si une assistance technique est prévue pour les projets lauréats de D-MADE, la valeur ajoutée de D-MADE aurait justement pu être de proposer un renforcement de capacités et un accompagnement personnalisé dès la conception du projet.

En outre, la subvention D-MADE ne dispensera pas les promoteurs d'apporter une contribution propre de l'ordre de 5 à 25 % de la subvention obtenue, représentant, selon l'ampleur du projet, une enveloppe relativement conséquente. Sans capacité de mobilisation de fonds complémentaires, la concrétisation et la viabilité des projets partiellement financés par D-MADE sont fortement mises en péril. À ce titre, il eut sans doute été pertinent que les instigateurs de D-MADE conçoivent un mécanisme d'appui aux lauréats en vue de la mobilisation de cofinancements issus d'autres partenaires institutionnels ou de fondations privées.

Enfin, l'une des réserves les plus embarrassantes émises par les participants à la rencontre D-MADE visent les conditions d'accueil et de promotion des initiatives privées des promoteurs de projets dans leurs pays d'origine : bureaucratie, complexité et lenteur administrative, obstacles structurels, corruption, etc. autant d'embûches réelles à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs africains sur le continent auxquelles le concours D-MADE n'apporte aucune once de solution.

Que penser, donc, de ce nouvel instrument de soutien aux projets d'investissements de la diaspora africaine? Le FORIM et le Ministère des Affaires Étrangères proposent déjà au travers du PRA/OSIM<sup>5</sup> des subventions à destination de la diaspora. Pour éviter le phénomène de doublon et faire vraiment la différence, il eut été bon que D-MADE s'intègre de façon plus lisible et plus complémentaire aux dispositifs existants en répondant ainsi de façon plus efficace aux vrais défis du co-développement : formation et renforcement des capacités, appui ciblé à la levée de fonds, coopération renforcée avec les administrations locales, etc. Avec un tel plan de travail, M. Brice Hortefeux ne parviendrait-il pas à dépasser l'effet de mode et à apporter une réelle valeur ajoutée pour le co-développement du continent africain ? ■

---

\* **Claire Dorsner**, fondatrice de KYAT, société spécialisée dans l'intermédiation entre promoteurs de projets et bailleurs de fonds sur le continent africain ([www.kyat.co.uk](http://www.kyat.co.uk)).

---

<sup>5</sup> [http://www.forim.fr/forim/actions/pras\\_osim](http://www.forim.fr/forim/actions/pras_osim)